

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 FEVRIER 2024

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE


DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de FONTENAY-LE-MARMION (Département du Calvados)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Délibération du Conseil Municipal du 8 février 2024 de la commune de Fontenay-le-Marmion sollicitant le concours de l'EPF de Normandie pour la constitution d'une réserve foncière et s'engageant au rachat du bien dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle cadastrée section AK n°157, sise rue de la République sur le territoire communal, d'une superficie de 988 m ² .
POS/PLU :	Zone Ub : secteur urbain comprenant le bâti traditionnel ancien (approuvé le 23/03/2017).
PROJET :	Acquisition, à la demande de la commune de Fontenay-le-Marmion, d'une parcelle portant une ancienne boulangerie et des locaux à usage d'habitation, dans le cadre d'une substitution d'acquéreur faisant suite à la décision de préemption du Maire du 8 mars 2024. Le projet de la collectivité est le développement d'une offre de logements adaptée aux personnes âgées et la pérennité de la boulangerie existante sur le terrain.
COMITE D'ENGAGEMENT :	23 mai 2024 – Avis favorable.
PROPRIÉTAIRES :	Société Civile Clémence et David (SCI), représentée par M. SARRAZIN David
ÉVALUATION DOMANIALE :	Avis du Pôle d'évaluation domaniale de la Direction Départementale des Finances Publiques du Calvados du 27 février 2024
IMPUTATION :	OPE2024018 - 14 - FONTENAY-LE-MARMION "RUE DE LA REPUBLIQUE" Enveloppe projet : 260 000 € HT

P/O Le Directeur Général de l'EPF de Normandie,

03 JUIN 2024

Signé le 03-06-2024

Jean Baptiste Bisson

✓ Certified by  yosign

Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales



Philippe LERAÏTRE

